

Le Chili dit non à Pinochet



Les Chiliens ont massivement participé hier au plébiscite.

d'après AFP et Reuter

SANTIAGO — Le général Fernando Matthei, chef de l'armée de l'air et membre de la Junte Militaire chilienne, a admis publiquement dans la nuit de mercredi à jeudi la défaite du général Pinochet dans le plébiscite.

« Pour moi, il est absolument clair que le Non l'a emporté », a déclaré le général Matthei, au moment d'entrer au palais présidentiel de la Moneda, où il devait participer à une réunion d'urgence convoquée par le général Pinochet.

« Nous sommes tranquilles et nous allons analyser la situation », a encore déclaré le membre de la Junte à des journalistes.

De son côté, alors que 40 % des bulletins de vote étaient dépouillés, l'opposition a crié victoire et commencé à célébrer ce qu'elle présente comme la défaite du général Augusto Pinochet.

L'opposition a indiqué que d'après ses comptes, le Non l'emporterait avec 57 % sur 3,2 millions de bulletins dépouillés. Le Oui recueillait 39,8 %, a déclaré Genaro Arriagada, secrétaire général du Commandement pour le Non, qui regroupe 16 formations de l'opposition.

« Notre triomphe ne fait aucun doute (...), a-t-il déclaré à la presse. A l'annonce des premiers résultats, les dirigeants des partis réunis à l'État-major de campagne de l'opposition se sont embrassés.

Dans les bidonvilles de Santiago, foyer traditionnel de l'opposition au

régime, la population a commencé à faire la fête dans les rues.

Le gouvernement militaire, qui avait promis de communiquer les résultats des dépouillements heure par heure à partir de 18h30 locale (2130 GMT), a seulement donné des résultats concernant le dépouillement de trois pc des bulletins de vote, alors que l'opposition en était presque déjà à 50 pc du total.

« Il semble que le non l'emporte (...), a dit un diplomate occidental. Le gouvernement a reconnu qu'il perdait à Santiago où est concentré un tiers de l'électorat - et dans quatre des 12 autres provinces du pays, mais, sur un peu plus de trois pc des bulletins dépouillés, donnait au Oui 51 pc, contre 46 pc au Non.

Trois projections consécutives d'ordinateurs rendues publiques par le comité pour des élections libres, finançaient par les États-Unis, ont donné l'opposition gagnante par 55 pc, contre 43 pc pour Pinochet.

« C'est une tendance nette (...) nous nous attendions à gagner dans les grandes villes. Mais même dans les villes de taille moyenne nous gagnons largement, par 53 pc contre 46 », a déclaré Sergio Molina, président du comité.

Alors que les bureaux de vote fermaient, Pinochet avait déclaré que des « individus masqués » avaient été aperçus. « La situation est calme, mais des gens ont vu des groupes d'individus masqués », a-t-il déclaré

Voir page 10 : Les Chiliens

21
NOVEMBRE

La machine libérale dérape

Michel Vastel

VUE DE MONTRÉAL, la campagne électorale de John Turner ne connaît pas seulement des ratés : elle est en train de prendre le champ.

Qu'il s'agisse de l'organisation, de l'unité des troupes, de la clarté des prises de position, la journée d'hier fut un désastre pour ce qui fut, autrefois, un grand parti national.

John Turner aurait dû savoir, en pénétrant dans la rédaction du DEVOIR, qu'il s'avançait en terrain difficile : l'institution a la réputation d'être chatoilleuse sur tout ce qui touche aux juridictions en matière de langue et de culture. Au crédit de John Turner, il faut souligner qu'il s'était préparé à lever toute ambiguïté sur son adhésion à l'Accord du lac Meech, tel qu'il a été signé le 3 juin 1987.

Par contre, quand il en vint aux compétences fédérales en matière linguistique, il a répété l'erreur qu'il fit, au Canada anglais, à l'ouverture de sa campagne au leadership, en mars 1983. John Turner a tout à fait le droit de dire que « cela reste une prérogative du Parlement fédéral d'intervenir (en matière de langue) au Québec, en consultation avec la province ». Son conseiller juridique, Richard Mongeau, eut beau lui souffler « en collaboration avec... », la voix était trop faible pour capter l'attention de M. Turner. De même, le chef libéral a certes le privilège d'annoncer, à quelques semaines d'une décision de la Cour suprême, que « la loi 101 est une question qui intéresse tout le Canada ». De telles déclarations auraient provoqué, tout au plus, un bâillement du bureau éditorial du *Globe & Mail*.

Mais si John Turner voulait faire une manchette avec de tels propos au Québec, il aurait dû se

Voir page 10 : La machine

élections 1988

■ Le NDP amènera le code criminel dans le but de sévir contre les entreprises responsables de déversement de produits toxiques. **Page 7**

■ Les libéraux de John Turner promettent de créer deux fois plus de places en garderie que les conservateurs, mais ne s'entendent pas sur le coût réel de l'opération. **Page 2**

■ Robert Bourassa clame sa neutralité dans la campagne électorale mais ses ministres et députés sont partagés sur la question. **Page 7**

■ Parce qu'ils sont trop favorables aux conservateurs, les sondages inquiètent presque Brian Mulroney. **Page 7**

Quayle se compare à Kennedy et se fait museler par Bentsen

Michel C. Auger

LE CANDIDAT républicain Dan Quayle s'en allait lentement mais sûrement vers la note de passage à cet examen oral qui constituait le débat d'hier soir entre les deux candidats à la vice-présidence des États-Unis quand il a eu la mauvaise idée de se comparer à John Kennedy.

À une question sur ses qualifications pour la présidence si un accident devait arriver à son collègue George Bush, M. Quayle a répliqué qu'il avait autant d'années d'expérience au Congrès que lorsque John Kennedy s'était présenté à la présidence.

« Sénateur, j'ai servi avec Jack Kennedy, j'ai connu Jack Kennedy, Jack Kennedy était un de mes amis. Sénateur, vous n'êtes pas un Jack Kennedy », lui a lentement répondu son adversaire démocrate Lloyd Bentsen.

« C'était un commentaire que vous n'aviez vraiment pas besoin de faire, sénateur », lui a répliqué M. Quayle.

« Vous êtes celui qui avez fait la comparaison et, franchement, vous êtes si loin des objectifs qu'il avait choisis pour notre pays que je ne crois pas que cette comparaison ait été appropriée », a conclu le sénateur Bentsen.

Pendant plusieurs minutes par



la suite, le candidat républicain a changé de ton et a eu l'air ébranlé, avant de se résigner dans les dernières minutes du débat.

Le jeune candidat républicain à la vice-présidence était clairement celui qui avait le plus à perdre hier soir, surtout qu'un sondage du *New York Times* du matin même montrait qu'il était la raison principale de la baisse de quatre points du « ticket » républicain au cours de la dernière semaine.

Ce débat — où plutôt cette conférence de presse conjointe, puis-que les candidats ne devaient pas s'adresser la parole directement mais répondre aux questions d'un panel de journalistes — devait donner aux Américains la chance de voir si M. Quayle avait l'étoffe d'un président.

Cinq fois, les membres du panel lui ont demandé d'une façon ou d'une autre s'il était qualifié. Chaque fois — jusqu'à ce qu'il se compare à John Kennedy — M. Quayle a répondu posément que son expérience était plus grande que celle du candidat démocrate

Voir page 10 : Quayle

Alerte aux veaux nourris avec un produit interdit

Une quarantaine d'éleveurs québécois soupçonnés

Martin Pelchat

TOUS les veaux acheminés dans les abattoirs québécois font l'objet de tests, depuis que des experts fédéraux ont découvert, il y a une dizaine de jours, que des éleveurs alimentaient leurs animaux avec un produit interdit.

Le produit décelé dans des carcasses provenant d'éleveurs des régions de Montréal et Québec est appelé Clenbuterol.

Une quarantaine d'éleveurs québécois de veaux de lait sont soupçonnés d'en avoir fait usage, selon Agriculture Canada.

Vendredi dernier, 19 exploitations ont reçu la visite d'inspecteurs fédéraux.

Il s'agit d'un broncho-dilatateur dont l'usage légal au Canada et au Québec est limité aux soins de chevaux souffrant de problèmes respiratoires.

Ce sont les effets secondaires du Clenbuterol, semblables à ceux des stéroïdes anabolisants, qui suscitent l'intérêt de certains éleveurs malhonnêtes.

Il agit sur la répartition des gras et favorise la croissance. Des veaux plus gros, vendus plus cher.

Il serait administré, aux derniers jours de la croissance dans le lait. Mais par mesure de précaution, les contrôles ont été étendus aux veaux de grain.

Le Clenbuterol est interdit dans l'élevage des animaux de boucherie, aucune étude toxicologique n'ayant été réalisée sur ses effets chez le consommateur, explique le Dr Michel Gravel, directeur de la section des viandes et produits de la volaille à Agriculture Canada.

« À doses thérapeutiques, il augmente la fréquence cardiaque, mais est-ce que ses résidus ont le même

Voir page 10 : Les veaux

Découverte de 100,000 cadavres de victimes des purges de Staline

MOSCOU (AFP) — Jusqu'à 102,000 cadavres de victimes de la répression stalinienne entre 1937 et 1941 pourraient être enterrés dans des fosses communes près de Minsk, capitale de la Biélorussie (ouest de l'Union soviétique), selon un article publié hier par *Les Nouvelles de Moscou*.

Publiant des précisions sur une enquête officielle menée dans la région de Kouroupati au sujet des massacres perpétrés sous Staline, l'hebdoma-

taire révèle que cinq nouvelles fosses communes ont été mises à jour à Minsk, capitale de la Biélorussie et dans les alentours.

De semblables « boucheries » se sont déroulées dans la plupart des grandes villes de cette république soviétique, selon l'article de l'hebdomadaire, rédigé par un archéologue membre de la commission, M. Zenon Posniak.

Jusqu'à présent, écrit M. Posniak, 510 fosses communes ont été décou-

vertes dans la région et quelque 200 victimes ont été enterrées dans chacune d'elles.

Selon l'archéologue, la commission a entendu 170 témoins, qui ont raconté comment les habitants étaient arrêtés, transportés dans des camions jusqu'aux lieux où ils étaient abattus par des membres du NKVD (police secrète, prédécesseur de l'actuel KGB).

Les Nouvelles de Moscou quali-

Voir page 10 : Cadavres

JOHN TURNER AU DEVOIR

Un gouvernement libéral n'hésiterait pas à intervenir sur la langue au Québec

Pierre O'Neill

Dans l'optique d'un « fédéralisme équilibré », un gouvernement libéral dirigé par John Turner n'hésiterait pas à exercer sa juridiction dans le domaine linguistique, y compris au Québec.

Rappelant que la responsabilité politique et juridique de l'application de la loi des langues officielles revient au gouvernement central, le chef libéral trouve tout à fait dans l'ordre qu'Ottawa distribue des sub-

ventions à la bilinguisation en territoire québécois, pourvu qu'il agisse en consultation avec le gouvernement provincial. « C'est une juridiction mixte ». Il lui apparaît même évident que l'application de la loi 101 et le jugement que doit rendre la cour Suprême sur l'affichage commercial sont des questions d'intérêt national, considérant l'aspect important de la protection des droits de la minorité anglophone.

C'est dans le cadre d'une entrevue accordée hier à l'équipe éditoriale du DEVOIR, que M. Turner a défini sa conception des relations fédérales-

provinciales. Philosophie interventionniste qu'il favorise d'ailleurs pour d'autres champs d'activités, notamment dans l'implantation des programmes sociaux. Ainsi, dans le domaine des garderies, il estime indispensable que l'implantation des politiques d'Ottawa et leur financement soient assujetties au respect de critères nationaux dans toutes les provinces.

Flanqué d'une batterie de caméras de la télévision et de la vingtaine de reporters qui assurent la couverture de sa campagne électorale, John Turner a été accueilli au

DEVOIR par le directeur, Benoit Lauzière. Après les salutations d'usage, il s'est prêté de bonne grâce aux questions de ses hôtes : le directeur, le rédacteur en chef, Paul-André Comeau, l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc, les journalistes Michel Vastel, Carole Beaulieu et Pierre O'Neill. Vêtu d'un costume bleu, portant cravate d'un rouge discret, s'exprimant dans un français nettement amélioré, extrêmement courtois et affable, il a dès le départ indiqué sa préférence pour les sujets comme le libre-échange et la consti-

Voir page 10 : Turner



John Turner

PHOTO JACQUES GRENIER

AUJOURD'HUI

Fin de l'ère militaire au Brésil

La promulgation de la 8e Constitution a mis fin, hier, à l'ère militaire et marqué le retour à l'équilibre des pouvoirs. **Page 5**

Athletics 2

Red Sox 1

Dave Henderson, un ex-Red Sox, produit le point de la victoire à la huitième manche. **Page 20**

Le défi québécois de la technologie

Le Québec doit trouver des mécanismes souples pour accélérer la pénétration technologique. **Page 15**

Dérivez d'univers en univers...

Lisez

DÉRIVES 5

Cinq récits de science-fiction québécoise

18,95 \$

de récits de:
Annick Perrot-Bishop, Jean Pettigrew
Jean-François Somcynsky
Esther Rochon et Dominique Warfa

LOGIQUES FICTIONS

Distribué par: LOGIDISQUE Inc.
c.p. 10, succ. D, Montréal QC H3K 3B9 (514) 933-2225

DÉRIVES 5



LOGIQUES FICTIONS

QUI SONT CES ANGLO-QUÉBÉCOIS? -2

Une minorité en quête d'une identité

George Tombs
Collaboration spéciale

« JE PENSE que l'anglophone est un bouc émissaire », admet Gilles Proulx, l'animateur de CJMS qui ose dire tout haut ce que certains francophones pensent tout bas. « Mais il est malheureusement là aussi parfois pour nous imposer une arrogance inacceptable, un unilinguisme provocateur. C'est peut-être pourquoi on a tendance à lui lancer la pierre. Mais, dans le fond, cet Anglo-Québécois n'est qu'un produit ou une copie de l'American way of life. C'est un avant-poste des États-Unis qu'occupe la minorité anglophone ici ».

Voilà la toile de fond sur laquelle se joue le drame culturel du Québec. Pourtant, peu d'Anglo-Québécois se reconnaîtraient dans la description peu flatteuse de Gilles Proulx. Ils ne pensent pas contribuer, même de façon involontaire, aux forces d'assimilation au Québec. Ils ont plutôt le sentiment d'être, eux, sur la défensive dans un Québec qui n'a jamais été aussi français.

De 1976 à 1986, la communauté anglophone a perdu plus de 140.000 membres, partis du Québec pour d'autres provinces, soit une hémorragie d'environ 20 % de leurs effectifs. Mais il n'y a pas que la migration. D'après un dossier publié cette année par le Conseil de la langue française, LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC, de Marc Termote et Danielle Gauvreau, l'indice de fécondité des anglophones serait encore plus faible (1,3) que celui des Franco-Québécois (1,7). La proportion des Québécois parlant le plus souvent anglais à la maison n'est actuellement que de 12,3 %.

Le point tournant a sans doute été le 15 novembre 1976. En votant pour l'Union Nationale, beaucoup d'Anglo-Québécois comptaient donner une gifle à Robert Bourassa, auteur de la loi 22. Au lieu de cela, ils ont facilité l'élection du Parti québécois avec les conséquences que l'on connaît.

La Charte de la langue française de 1977 a sévèrement limité l'utilisation publique de l'anglais. La communauté anglophone, déjà très hétérogène du point de vue ethnique, a connu une véritable crise d'identité linguistique, ne sachant où aller.

« Je me souviens, dit Henry Aubin, journaliste à *The Gazette* (et qui parle à titre personnel), que dans le métro, beaucoup d'anglophones avaient honte d'ouvrir leur *Gazette*. Ils lisaient LE DEVOIR. Et ce n'est qu'une fois arrivés au bureau qu'ils lisaient leurs journaux en anglais. Cette période de réticence est partie peut-être un an ou deux après le référendum ».

Ce serait vers 1982 ou 1983 que ces Anglo-Québécois auraient osé parler leur langue en public ! Ils étaient si craintifs que beaucoup ont fini par en rire. Ce qui explique le succès fulgurant en 1983 de *THE ANGLO GUIDE TO SURVIVAL IN QUEBEC*. Ce livre, devenu un best-seller à travers le Canada, se moquait du « WASP » timide et crispé autant que de l'image que se faisait l'anglophone du péquiste farouche et revendicateur.

En 1986, à la parution de la deuxième édition, la situation avait de nouveau évolué. Un des rédacteurs, Jon Kalina, s'est dit : « C'est vrai, l'anglais est redevenu à la mode et tous ces gamins à HEC parlent l'anglais. Quand vous vous promenez sur la rue Saint-Denis, et on vous soupçonne d'être anglophone, vous pouvez à peine dire un mot en français,

et bien moi je dis attendez, le pendule va revenir : Camille Laurin et non plus Ralph Lauren sera bientôt à la mode ».

Où en est aujourd'hui la communauté anglophone ? Dès qu'on pose la question, on se rend compte de la divergence des points de vue et des passions ! Cherche-t-elle l'unilinguisme réconfortant du bon vieux temps, des « good old days », comme tendent à croire Gilles Proulx et tant d'autres ? C'est à voir car les recensements de 1981 et de 1986 indiquent que plus de la moitié des Anglo-Québécois peuvent soutenir une conversation dans les deux langues.

« Ce qui a changé pour la communauté anglophone, dit John O'Meara, rédacteur du *NDG Monitor*, exprimant une angoisse assez répandue, c'est que nous avons été très affaiblis, notre population est en déclin, nous avons perdu beaucoup de nos écoles, et surtout nous avons perdu notre langue, qui n'est même plus reconnue au Québec ».

D'après Sylvia Sweeney, pianiste, athlète olympique et journaliste à la télévision, on trouvera que les gens qui réfléchissent comme des individus n'ont pas de problèmes avec l'aspect linguistique au Québec. Mme Sweeney considère que le sentiment de sécurité ou d'insécurité personnelle détermine de quelle façon l'on réagit : plus on souffre d'insécurité, plus on se radicalise. Pour elle, le Québec a un caractère plutôt ouvert, une tradition qu'elle qualifie de « laissez-faire ».

Les signaux qu'émettent *The Gazette* sont moins clairs. D'une part, un chroniqueur comme William Johnson peut exaspérer, lorsqu'il cherche au nationalisme québécois des racines fascistes françaises. D'autre part, une chroniqueuse

comme Greta Chambers, issue autant de souche francophone qu'anglophone, montre le rôle que peuvent jouer les hybrides, nettement plus nuancés dans leurs analyses.

« Pendant les années 70, dit Henry Aubin, qui, lui, se sent plutôt bien dans un Québec à prédominance française, on a perdu des milliers d'anglophones éduqués, membres de la classe moyenne. Mais ceux qui restent sont généralement des gens qui s'adaptent bien au Québec, bien à la question linguistique et qui envoient leurs enfants à l'école française très souvent, même si la loi 101 ne les y oblige pas ».

Dans une autre grande institution anglo-québécoise, l'université McGill, l'attitude semble très ouverte. Selon son principal, David Johnston, McGill est une « université complexe, très cosmopolite, avec les étudiants peut-être les plus internationaux et les plus divers de presque toutes les universités d'Amérique du Nord ».

« Nous enseignons en anglais mais maintenant 28 % de nos étudiants sont francophones, et 20 % de ces étudiants n'ont ni l'anglais ni le français comme langue maternelle ».

McGill connaît de sérieux problèmes de financement et M. Johnston la considère défavorisée par rapport à d'autres universités québécoises. Mais il est confiant que son université relève le défi de l'excellence. « Dans beaucoup de domaines, dit-il, elle atteindrait la même qualité de recherche que Stanford et Harvard avec seulement le sixième ou le septième des fonds par étudiant ».

M. Johnston est particulièrement fier de la contribution de McGill au virage technologique du Québec, et aux échanges avec les universités de langue française.

Sanivan et Lavalin nettoieront St-Basile

Louis-Gilles Francoeur

Québec a accordé hier à un consortium formé par deux filiales de Sanivan et Lavalin le contrat de \$5,8 millions pour « sécuriser » d'ici le mois de décembre les restes et le contenu de l'entrepôt incendié de Saint-Basile-Le Grand.

Le contrat prévoit aussi que les deux firmes pourront ajouter à cette facture entre \$707 millions et \$815 millions pour louer 150 conteneurs et acheter 1.600 barils surdimensionnés dans lesquels on placera les matériaux contaminés et les BPC présents dans les 3.800 barils de 45 gallons recensés dans l'entrepôt incendié.

Le contrat prévoit aussi que les firmes McLaren-Tech et Sanexen International devront déterminer avec précision le contenu de chaque baril pour permettre de mieux planifier leur destruction éventuelle.

L'élasticité de la partie du contrat réservée à la location des conteneurs s'explique par le fait que le ministère ne sait pas s'il devra les louer longtemps. Les montants mentionnés se rapportent pour l'instant à une location maximale « d'un an », précise la porte-parole du ministère, Mme Chantal Bergeron. Le comité de citoyens de Saint-Basile réclame la disparition des matières dangereuses d'ici quelques semaines.

Le ministère jongle avec plusieurs hypothèses pour éliminer les BPC de Saint-Basile.

M. Lincoln, précise Mme Bergeron, est prêt à les envoyer à l'entrepôt de Sanivan à Senneterre si la Cour d'appel renverse dans un mois et demi l'injonction obtenue pour empêcher le démarrage des travaux préparatoires de l'incinérateur sans évaluation publique des impacts du projet. Le ministère, ajoute Mme Bergeron, est prêt à aller de l'avant malgré l'opposition croissante contre ce projet en voie de déboucher sur une coalition nationale contre l'ac-

tuelle gestion gouvernementale des BPC et des toxiques.

L'Association canadienne des manufacturiers (AMC) dénonçait d'ailleurs hier cette politique en affirmant que Québec devrait forcer l'évaluation publique de ce projet, y compris le fait que l'incinérateur de Sanivan brûlerait éventuellement des solvants dont le transport risque d'être beaucoup plus dangereux que celui des BPC. La porte-parole de l'AMC ne se gênait pas pour dire d'ailleurs qu'un système mobile — un incinérateur ou un décontaminateur comme le procédé Pyral — constitue une solution bien meilleure pour la destruction des organo-chlorés que de transporter ces matières dangereuses jusqu'en Abitibi.

Le ministère, ajoutait Mme Bergeron, jongle toujours avec la filière albertaine même si cette province attend de connaître le contenu de l'entrepôt de Saint-Basile avant de s'engager à quoi que ce soit. Enfin, le ministère envisage de plus en plus

d'installer un incinérateur mobile à Saint-Basile.

Cinq compagnies ont été invitées à soumissionner pour ce projet mais deux seulement, soit la Riddell du Missouri et le consortium Sanivan-Lavalin, ont présenté des devis conformes. La Redfame, de Red Deer en Alberta, aurait déposé sa proposition avec une vingtaine d'heures de retard. Tricell s'est retirée, faute de temps.

Lavalin, a expliqué la porte-parole du ministère, a demandé d'entrée de jeu d'être remplacée dans l'appel d'offres par sa filiale, McLaren-Tech, ce que Québec a accepté. Sanivan n'a pas suivi cette procédure, selon Mme Bergeron. Peu avant de signer le contrat, Sanivan a toutefois demandé qu'on permette à sa filiale Sanexen International de signer à sa place. Le ministère a accepté même si cette compagnie n'a pas participé à l'appel d'offres. « J'imagine que c'est correct au plan juridique », a dit Mme Bergeron.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Les veaux

effet ? On ne sait pas », explique le Dr Gravel. Certains journaux, non-scientifi-

ques dit-il, parlent de certaines lésions, observées chez un groupe de consommateurs cible.

Les échantillons du produit saisi par Agriculture Canada ont démontré une concentration de quatre fois supérieure au médicament disponible sous prescription vétérinaire pour le traitement des chevaux, dit le Dr Gravel.

« Mais les consommateurs n'ont rien à craindre, dit-il. Selon nos indications, nous sommes intervenus au tout début ».

En Allemagne et en Hollande, le Clenbuterol a été associé l'été dernier à un énorme scandale. Des dizaines de milliers de carcasses, qu'on présumait gonflées au Clenbuterol et aux stéroïdes anabolisants, ont été détruites.

Le Clenbuterol est d'ailleurs banni dans la plupart des pays de la Communauté économique européenne.

La semaine dernière, six animaux d'un éleveur de la région de Montréal ont répondu positivement aux analyses. Les 91 autres veaux de l'élevage ont donc été condamnés.

Dans la région de Québec, les inspecteurs ont trouvé dans deux fermes des veaux dont l'urine comportait des traces de Clenbuterol.

Une centaine de têtes y ont été saisies, rapportait hier le sous-ministre Yvan Rouleau, du ministère québécois de l'Agriculture.

En vertu de l'alerte sonnée par les gouvernements, on prélève des échantillons d'urine pour tous les lots acheminés dans les abattoirs du Québec. En attendant les résultats (de 24 à 48 heures), les carcasses sont réfrigérées et leur vente interdite.

Craignant que les veaux marqués soient écoulés en douce, Ottawa a étendu l'application des tests aux abattoirs ontariens, et avisé le gouvernement américain. Les tests pourraient se poursuivre pendant encore deux semaines.

Québec entend pour sa part ajouter bientôt aux tests d'urine des tests hépatiques. « Nous avons dû réagir extrêmement vite », observe le sous-ministre Rouleau.

L'enquête des ministères canadiens de l'Agriculture et de la Santé et du bien-être social a fait suite à des dénonciations.

En perquisitionnant chez un présumé distributeur, on a trouvé une liste d'une quarantaine de clients, explique le Dr Gravel, en ajoutant qu'il y aurait même, parmi les suspects, des « intégrateurs ».

Ces entreprises, souvent propriétaires de plusieurs milliers de têtes de bétail, confient leurs veaux à des éleveurs dont la tâche est de les engraisser. Les intégrateurs rétribuent enfin ces éleveurs en fonction de leurs résultats.

Pas plus à Québec qu'à Ottawa, les officiels ne veulent fournir une estimation du nombre de veaux touchés. Une source informée parle de 4.000 ; Québec dit que c'est moins, et à Ottawa, le Dr Gravel, prudent, estime que ça pourrait être plus.

Les contrevenants risquent des poursuites en vertu de la Loi sur les aliments et drogues.

Contacté par LE DEVOIR hier, un administrateur d'une entreprise pratiquant l'intégration a invité ses clients éleveurs à se méfier des gens qui offrent ce type de produit.

« Nous en connaissons les effets, et nous savons que pour les éleveurs, c'est très alléchant financièrement », explique Jean-Claude Barbet, directeur commercial d'Ecolait, de Saint-Hyacinthe.

« Mais nous sommes formels, ce produit n'a jamais été utilisé chez nous! »

Turner

tution, dont il a d'ailleurs abondamment parlé. En contrepartie, il s'est montré réticent à traiter de sujets comme l'avortement, ses relations avec Robert Bourassa, la crise d'octobre et son avenir politique dans l'hypothèse d'une défaite électorale. Au terme de cette entrevue, de nombreuses questions sont demeurées sans réponse.

De tous les grands débats auxquels John Turner a été associé depuis qu'il assume la direction du Parti libéral, l'entente du lac Meech constitue l'étape pour laquelle il éprouve le plus de fierté. En ce sens, qu'en invitant les militants libéraux à endosser les conditions posées à l'époque par le Québec, il a « dépolitisé » le débat et permis au gouvernement Mulroney de mener son entreprise de réconciliation nationale à bon port. Il rappelle d'ailleurs avec insistance que cette prise de position sur le lac Meech lui a « coûté cher » au sein du parti et a donné prise aux contestataires de son leadership. Et avec un brin d'humour et d'amertume, il note au passage que « de temps à autre, Robert Bourassa s'en souvient ».

Quant au concept de société distincte, John Turner y voit le reflet de la réalité québécoise, à travers la langue de la majorité francophone, la psychologie collective des Québécois, le code civil particulier au Québec, le sens d'humour, la façon de vivre, les traditions et les coutumes de ce peuple.

Cela dit, le chef du PLC avoue que l'inclusion dans l'entente du lac Meech de ce concept de société distincte n'accroît pas les pouvoirs législatifs du Québec. Tout en se disant favorable à la promotion et au

rayonnement du visage du Québec, il ne voit pas comment ce chapitre de l'entente puisse accroître les pouvoirs de l'Assemblée nationale en matière linguistique. « Je ne crois pas que cela change l'équilibre des pouvoirs » entre Ottawa et Québec.

Le libre-échange, c'est le thème que John Turner aborde avec le plus de conviction et d'enthousiasme. D'abord parce qu'il est convaincu que s'il parvient à convaincre les électeurs canadiens des dangers que comporte le traité Mulroney- Reagan, il parviendra à renverser le courant et à gagner les élections. Mais aussi parce que c'est « toute la direction économique et politique » du pays qui est menacée, sa souveraineté. De là, il s'estime privilégié de pouvoir infléchir les destinées du Canada et se sent investi d'une mission. « C'est la cause de ma vie ».

Cadavres

fient la répression stalinienne de « tragédie pour le peuple ».

Selon M. Posniak, les premières victimes de la répression en 1937 et 1938, furent les personnes issues des milieux les moins favorisés. Dès 1939, ce fut au tour de l'intelligentsia d'être décimée. Les victimes étaient amenées de tout l'ouest de la Biélorussie dans la zone étudiée par la commission d'enquête, écrit M. Posniak, s'appuyant sur la découverte de vêtements et d'objets personnels ayant appartenu aux victimes.

De toute évidence, estime l'archéologue, toutes ces personnes, parmi lesquelles de nombreuses femmes, « ont été liquidées, sans procès ». Il rappelle que le NKVD offrait l'équivalent de \$ 24 actuels à chaque informateur qui apportait des renseignements sur un « ennemi ».

M. Posniak indique également que lorsqu'il a entamé ses recherches sur les charniers des alentours de Minsk dans les années 1970, des témoins lui ont déclaré que « la vie quotidienne de l'époque stalinienne était rythmée par les détonations d'armes à feu et les hurlements de ceux qu'on tuait ».

Il y a quinze jours, un autre hebdomadaire partisan des réformes entreprises en URSS, *Ogoniok*, avait révélé l'existence des fosses communes dans cette région, indiquant que « des milliers et des milliers » de personnes y étaient enterrées.

Les Chiliens

sans autres précisions.

Les autres 7,4 millions d'électeurs inscrits avaient le choix entre le Oui pour prolonger de huit ans la présidence du général Pinochet et le

La machine

rendre au *Montreal Gazette* plutôt qu'au DEVOIR.

Ce premier dérapage ne fut rien, comparé à ce qui allait suivre plus tard dans la journée avec l'annonce de « l'engagement libéral en faveur de la garde des enfants ». Les stratèges libéraux avaient délibérément prévu de ne pas révéler le coût de ce programme mais un adjoint de M. Turner lança le chiffre de \$ 8 milliards. Ignorant cette bourde, John Turner parut confus et tenta d'expliquer que ce ne serait peut-être pas huit mais quatre milliards de dollars. L'ancienne étoile du ministère des Finances n'arriva même pas à expliquer comment des crédits fiscaux pesent moins lourd sur les finances publiques que des déductions fiscales. Pire encore, ses députés Lucie Pépin (critique des Affaires sociales) et Raymond Garneau (critique des Finances) se sont mis à se contredire en public.

Cette contre-performance de John Turner, pour sa première visite au Québec, est-elle due au fait que, comme l'explique le journaliste Gregg Weston dans son livre, *Reign of error*, les politiques du chef libéral sont préparées « sur un coin de table », et sur des bouts de papier que le chef ne se donne pas la peine de lire ?

Le fiasco montréalais contraste avec le succès de la visite de Turner à Toronto. La politique sur le logement était claire, chiffrée, et le message est bien passé à travers le pays. Une explication : le chef libéral se trouvait alors en plein cœur du fief de David Peterson, entouré de professionnels de la politique du pouvoir. Et à Montréal, la contre-performance de John Turner ne fit que refléter le pitoyable état de l'aile québécoise de son parti :

■ l'organisation ? Les Libéraux du Québec ne sont même pas capables d'organiser une réunion de quelques centaines de partisans pour célébrer l'ouverture de la campagne de leur chef dans la province. Lundi prochain, ils n'attendent pas plus de 300 personnes dans la métropole. Raymond Garneau avoue : « les gens ne viennent plus aux réunions politiques, ils regardent la télévision ». C'est une bien piètre réponse aux ambitions de la FTQ qui veut remplir le Centre Paul Sauvé pour Ed Broadbent ;

■ le recrutement des candidats ? Après avoir semé la pagaille



dans le comté de Saint-Laurent pour se réserver un comté sûr, le président du parti, Michel Robert, hésite encore à se lancer, à trois jours d'une assemblée de mise en nomination concoctée sur mesure pour lui !

■ l'unité du parti ? Les clans qui se faisaient la guerre dans le dos de John Turner, avant le congrès de novembre 1986, continuent de se boudier les uns les autres. Quand John Turner s'est présenté à la garderie Papillon hier matin, il croyait y trouver sa nouvelle vedette, Serge Laprade. Laprade n'était pas là mais Paul Martin, qui n'avait pas été invité selon un adjoint de Turner, s'est présenté. Et les fidèles du chef grommelaient de voir les caméras des télévisions anglaises braquer leur lentille sur le candidat libéral dans LaSalle ;

■ le niveau d'engagement des troupes ? Le responsable des négociations avec les Conservateurs et les Néo-Démocrates sur les débats télévisés se promenait cette semaine en Europe, « comme Jean Chrétien », lançait hier un adjoint de Turner, furieux. Pas étonnant qu'en arrivant hier à la garderie Ki Ri (où il n'y avait d'ailleurs que de charmantes petites vieilles mais pas de bébés !) les trottoirs de la rue Sheppard soient restés désespérément déserts, vides de la moindre trace des militants libéraux du comté de Jean-Claude Malépart.

La stratégie libérale, de donner chaque jour les détails d'un des quarante points de leur programme politique, leur vaut de belles manchettes au Canada anglais : on sent, dans l'entourage du chef, la griffe des professionnels que David Peterson lui a prêtés.

Au Québec par contre, la campagne de John Turner ressemble étrangement à celle de Frank Miller en 1985, lorsque celui-ci mettait les pieds à Toronto. Le successeur de Bill Davis portait des vestes à carreaux qui lui donnaient un air affreusement démodé dans Yorkville. La « grande machine rouge » du Québec, dont André Ouellet vantait et vante encore les mérites, ressemble de plus en plus à une veste à carreaux pour John Turner. Et elle est trouée aux mites.

Non qu'il bligerait, selon la constitution, organiser des élections en décembre 1989 et se retirer en mars 1990.

Quelques heures avant l'ouverture du scrutin, des sabotages contre des lignes électriques avaient plongé la capitale et le centre du Chili dans l'obscurité. Des explosions avaient été entendues mardi soir à Santiago.

Quayle

Michael Dukakis, qu'il connaît le contrôle des armements et saurait comment lutter contre la drogue et faire baisser le déficit du gouvernement fédéral.

Incidentement, jamais les quatre journalistes n'ont posé la même question de ses qualifications à M. Bentsen — qui jouait comme prévu son rôle d'homme d'Etat distingué et un peu au dessus de la mêlée — ce qui devait susciter dans le camp républicain quelques questions sur l'objectivité et l'équité des questions du panel.

Objectif: 22 millions\$

1,788.000

S.V.P. envoyez votre contribution à:
CENTRAIDE
493 Sherbrooke Ouest,
Montréal, H3A 1B6

Quant au reste, le débat fut assez prévisible, chaque candidat y allant de ses réponses répétées depuis longtemps.

M. Quayle a tenté de décrire le candidat démocrate à la présidence Michael Dukakis comme « l'un des gouverneurs les plus libéraux d'Amérique », un homme qui croit « aux hausses de taxes et au gouvernement omniscient ».

Quant à M. Bentsen, c'est au sénateur Quayle lui-même qu'il a réservé ses attaques, parlant de ses votes au Sénat contre les anciens combattants et pour mettre fin aux programmes de repas à l'école pour les enfants moins bien nantis.

Mais la question du leadership devait revenir sur le tapis plusieurs fois. Quand on a demandé aux candidats ce qu'ils feraient pour hâter la libération des otages américains, M. Bentsen n'a pu s'empêcher de dire que s'il avait été vice-président pendant qu'on tentait d'échanger les otages contre des ventes d'armes à l'Iran, « personne ne se serait demandé où était Lloyd », une allusion à la participation du vice-président Bush à ces discussions.

M. Quayle a tout de même réussi à marquer quelques points pendant ce débat, surtout quand on a interrogé son adversaire sur les petits-déjeuners à \$ 10,000 le couvert que M. Bentsen devait tenir, mais qu'il a finalement annulés.

« Ils les a annulés, mais il a reçu l'argent quand même », a-t-il lancé en rappelant que le sénateur Bentsen était celui qui recevait le plus d'argent des comités d'action politique financés par les grandes sociétés ou des groupes de pression.

6 octobre
par la PC et l'AP

1987:	première médicale à Québec: Marie-Josée Boivin, 8 ans, retrouve l'ouïe grâce à une oreille électronique.
1986:	aux échecs, Garry Kasparov conserve son titre de champion du monde en battant Anatoli Karpov.
1985:	élections au Portugal: le Parti social-démocrate obtient 88 sièges et son leader formera un gouvernement minoritaire le 31.
1981:	le président égyptien Anouar el-Sadate est assassiné au cours d'une revue militaire par un commando qui ouvre le feu sur la tribune officielle.
1976:	putsch en Thaïlande, où les militaires prennent le pouvoir.
1974:	au hockey, l'équipe Canada perd une série de huit matches contre l'URSS.
1973:	guerre du Kippour: l'Égypte attaque Israël.
1972:	un train, transportant des pèlerins, déraile et prend feu près de Saltillo, au Mexique: 208 morts.
1961:	Paul Comtois est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
1958:	le sous-marin américain à propulsion nucléaire Seawolf refait surface au large de la Nouvelle-Angleterre après avoir établi un record de durée en plongée: deux mois.
1943:	les manutentionnaires de fret d'Halifax retournent au travail après avoir été remplacés pendant une semaine par des gens de l'armée.